

Toutes les fançuses, autour d'elle, riaient de bon cœur. Alors regardant George qui revenait à grands pas, je le vis tout pâle, ses cheveux crépus ébouriffés.

—Eh bien, lui dis-je, que penses-tu, garçon, de cette joueuse de piano? Elle n'a pas peur!...

—Non, fit-il, c'est une Rantzaou!...

Et ramassant son chapeau, qui était tombé dans les broussailles, il dit avec un air de rire :

—Je croyais que tout leur regain allait descendre la rivière; c'est si mal chargé!... On voit bien que la cousine revient du couvent. Est-ce que la grande perche ne devrait pas être au milieu et liée plus solidement derrière? Mais au couvent on n'apprend pas ça... On chante!...

—Oui, lui dis-je, on chante, et même on chante très-bien, ce qui ne vous empêche pas d'avoir du courage!...

Je voyais que cela le contrariait, et je ne dis plus rien.

Nous reprîmes le chemin du village. La voiture nous suivait à trois ou quatre cents pas; après avoir replacé la perche au milieu et serré la corde au moyen de la poulie, le fourrage étant bien en équilibre, les fançuses étaient montées dessus, et je voyais de loin Louise attacher le bouquet de branches au haut de l'échelle.

George, la tête penchée, marchait devant sans rien dire. Je me retouruai deux ou trois fois; lui continuait toujours son chemin; mais au détour de la vallée, il laissa tomber quelque chose, et s'arrêta cherchant dans les hautes herbes. Plus loin, en me rejoignant il dit :

—J'avais laissé tomber mon couteau.... Je l'ai retrouvé... le voici!

Nous entrions au village.

—Allons, bonsoir, monsieur Florence, me dit-il devant notre porte; si vous désirez m'accompagner une autre fois...

—Oui, George, nous avons fait un bon tour, lui répondis-je, et j'espère que ce ne sera pas le dernier.

Il s'éloigna et je montai notre escalier. Ma femme et Juliette furent bien contentes de me revoir. J'entrai dans mon cabinet changer de chemise et d'habits; et comme l'heure du souper était venue, on se mit à table.

Dehors nous entendîmes un instant le chant des fançuses qui rentraient; ma fille courut les voir à la fenêtre, puis elle revint en disant :

—C'est la dernière voiture, elles ont le bouquet; Mlle Louise est avec les fançuses. Maintenant tous les regains sont au sec, il peut pleuvoir!

XII

Dans ce temps mourut le vieux garde général Botte; c'était un bon gros homme court, jouissant d'un excellent appétit jusqu'à la fin. Ses gardes ne manquaient jamais de lui porter, même en temps prohibé, quelque jeune levraut bien tendre, un cuissot de chevreuil, un chapelet de grives, des gelinottes et d'autre gibier délicat.

—C'est bon.... c'est bon.... leur disait-il, passez à la cuisine, Nicolas ou Jean Claude; voyez Rosalie, tout cela ne me regarde pas, je ne veux rien en savoir!

Mais ensuite il traitait bien ceux qui n'avaient pas oublié Rosalie, et fermait les yeux sur plus d'une irrégularité dans

le service, sur plus d'un pot-de-vin reçu contrairement aux règlements.

Lui-même menait les affaires avec les marchands de bois, comme on dit "à la papa", sans entrer dans les détails; le tout était de savoir le prendre, de lui dire avant l'adjudication un mot juste et clair dans le tuyau de l'oreille; alors tout allait rondement, à la satisfaction réciproque des parties.

Le pauvre homme traîna plus de six semaines, ayant une inflammation des intestins; et ceux auxquels il avait rendu tant de services riaient, disant :

—Eh bien, il ne veut donc pas quitter sa charge, ce brave M. Botte? Il y tient!... Hé! hé! ce n'est pas étonnant; elle est bonne la place du garde général aux Chaumes. Mais qu'est ce qu'il a donc? Il a bien sûr une indigestion de planches, de madriers, de bois de chablis; ça ne peut pas passer... ça racle... ça s'accroche quelque part.

C'est ainsi qu'on se permettait de parler d'un agent supérieur de l'administration, d'un homme habile et savant dans sa partie. Il avait fait restituer dans son temps sous l'Empire, au sol forestier, toutes les anticipations, tous les partages, tous les défrichements illicites; il avait rétabli chez nous les tutaies détruites par l'abus du pâturage et de la glandée; il avait entouré les bois de l'État de fossés, pour les garantir du bétail; il avait tracé des chemins d'exploitation; mais voilà, tous les talents du monde ne suffisent pas pour obtenir l'estime des gens, il faut encore se respecter soi-même.

Enfin il mourut. Les gardes, les marchands de bois, M. Jacques en tête, assistèrent à son enterrement; M. Jannequin dit une grand-messe; et huit jours après arrivait un autre garde général, peut-être moins capable que M. Botte, mais qui sur différentes choses avait des idées plus justes.

Je crois encore le voir arriver à cheval, suivi d'une voiture de Sarrebourg qui portait ses meubles et ses livres. C'était un homme de vingt-cinq ans, petit, sec; il avait le teint pâle, les moustaches rousses effilées, le nez fin, les lèvres minces, et portait des espèces de besicles en écaille, penlues à son gilet blanc par un cordonnet de soie. Il regardait le nez en l'air, à droite, à gauche d'un air très-attentif et serrait avec ses genoux maigres son grand cheval, qui se mit à trotter dans la poussière.

Les gens l'observaient. Je le suivis des yeux; il s'arrêta près de l'église, en face de la fontaine, devant la petite maison de M. Botte alors fermée, et que l'administration forestière louait depuis longtemps pour le garde général des Chaumes. Après avoir attaché son cheval à l'anneau de la porte, il mit la clef dans la serrure, entra, poussa les deux persiennes en bas, regarda dehors; puis il monta, les persiennes en haut s'ouvrirent.

La voiture venait de s'arrêter, le conducteur se mit aussitôt à décharger les livres et les petits objets. L'ancienne servante de M. Botte, la vieille Rosalie, ayant appris cela, vint tout de suite offrir ses services au jeune maître, qui sans doute les accepta, car elle aida le voiturier dans son ouvrage; elle appela des voisins, qui vinrent aider à décharger les gros meubles. Cela se passait vers six heures du soir, à la nuit.

Le nouveau garde général s'appelait M. Lebel, on le sut le lendemain; et deux jours après on sut aussi que toutes les lois et règlements sur la pêche, la chasse, les aménagements,